



Fédération des ONG du Sénégal
FONGS – Action Paysanne

**Quel rôle des organisations professionnelles
agricoles dans la finance rurale :**
Expérience de la FONGS

Paris, 05 décembre 2007

Nadjirou SALL (Secrétaire Général)

La FONGS : 30 ans d'expériences paysannes

Brève présentation

- Une fédération de 31 associations paysannes;
- 11 coordinations régionales;
- Un Secrétariat Général;
- 120 000 membres;
- Des actions dans les domaines politiques, économiques et socio organisationnels.



Trois (3) stratégies d'accès au financement

- 1. Une implication dans l'élaboration d'un cadre macro économique et politique favorisant le financement de l'agriculture familiale ;
- 2. Un partenariat actif pour une intermédiation entre les exploitations familiales et les services financiers existants ;
- 3. La création et le développement d'un réseau de Structures de Financement Décentralisé (SFD) endogène et autonome.

1. Une implication dans l'élaboration d'un cadre macro économique et politique (1/4)

Deux objectifs stratégiques :

- Contribuer à la création d'un environnement macro économique et politique favorable aux exploitations familiales aux OP et à leurs institutions de microfinance ;
- S'impliquer activement dans le processus de définition de la réglementation et le processus de mise en place des instruments institutionnels du cadre national de la micro finance.

1. Une implication dans l'élaboration d'un cadre macro économique et politique (2/4)

Une participation au processus de définition de la réglementation :

- Participation à l'élaboration des projets de loi et de décret cadre régissant les coopératives ou mutuelles d'épargne et de crédit ;
- Participation à l'élaboration de la convention cadre régissant les structures ou organisations non mutualistes mais exerçant des opérations d'épargne et/ou de crédit ;
- Participation à l'élaboration de l'organisation de sessions de concertation qui ont permis de toucher plus de 1300 intervenants dans le secteur de la finance de proximité et la tenue de séminaires de formation auxquels ont participé près de 500 personnes.

1. Une implication dans l'élaboration d'un cadre macro économique et politique (3/4)

Des résultats institutionnels durables

- De 1993 à 1995, la FONGS a animé le comité national de concertation regroupant le ministère de l'économie et des finances, le Crédit Mutuel Sénégalais, et tous les autres acteurs de la micro finance, et qui a eu pour charge de réfléchir à la promotion du secteur ;
- En 1995, ce comité national donne naissance à la *cellule AT / CPEC*, chargée de la supervision du secteur, au Sénégal, une première du genre dans la sous région Afrique de l'Ouest
(http://senegal.portailmicrofinance.org/portail_senegal/le-cadre-institutionnel-et-reglementaire/institutions/cellule-atc-pec).

1. Une implication dans l'élaboration d'un cadre macro économique et politique (4/4)

Des résultats institutionnels durables

- De 1995 à 1998, la FONGS occupe la présidence de l'association des intervenants du secteur de la micro finance (l'association fait l'intermédiaire entre l'administration publique et les populations à la base).
- En 2003, la FONGS élabore une lettre nationale de politique qui définit les orientations des structures de financement de son réseau
- Cette lettre inspirera l'État sénégalais qui en 2005, élaborera sur les mêmes bases, une lettre nationale pour tout le secteur.

2. Un partenariat actif pour une intermédiation avec les services financiers (1/3)

Trois (3) objectifs stratégiques

- Sécuriser le seul instrument de financement agricole disponible au Sénégal ;
- Empêcher son démantèlement dans le cadre des politiques d'ajustement ;
- Influencer la politique de financement rural dans un sens favorable aux exploitations familiales et aux ruraux.

2. Un partenariat actif pour une intermédiation avec les services financiers (2/3)

Les actions menées

- Prise de participation à hauteur de 4 % dans le capital de la Caisse Nationale de Crédit Agricole du Sénégal (CNCAS) ;
- Sensibilisation et alliances avec d'autres participants au capital pour influencer les orientations et les actions de la banque ;
- Élaboration et soumission de propositions concertées à travers le réseau du mouvement des producteurs ruraux : Conseil national de concertation et de coopération des ruraux (CNCR) ;
- Mobilisation à travers des réseaux plus élargis pour riposter contre certaines politiques.

2. Un partenariat actif pour une intermédiation avec les services financiers (2/3)

Des résultats probants

- Réduction progressive du taux d'intérêts sur crédit, passant de 13 à 7,5% en faveur de la production agricole ;
- Extension du réseau de la CNCAS pour plus de proximité (création de plus de 12 agences et bureaux à travers le territoire national) ;
- Début de dialogue entre la CNCAS et les structures de financement décentralisé endogènes dans la recherche d'une complémentarité dans l'action pour le financement rural.

3. Le développement d'un réseau de SFD endogène (1/5)

Les appuis fournis

- Formation d'animateurs et de membres d'organes,
- Appuis à la sécurisation et l'obtention d'agrément,
- Appuis à l'élaboration de politique et à la professionnalisation,
- Appuis financiers dans le cadre du Fonds d'Appui aux Initiatives Rurales (FAIR),

3. Le développement d'un réseau de SFD endogène (2/5)

Des succès

- A partir de 2006, le réseau s'est stabilisé à 16 mutuelles agréées.
- 34 autres mutuelles sont en phase de constitution et d'élaboration de dossier d'agrément.
- Le nombre de membres sociétaires est de 30 948 et l'épargne est à 354 127 880 francs CFA.



- **Signature de contrat entre la coordonnatrice du FAIR et le président du CA de l'Inter CREC**

(Casamance)



- **La batteuse financée par le FAIR**

3. Le développement d'un réseau de SFD endogène (3/5)

Des succès

- Un outil paysan auto géré,
- Des innovations en terme de produits et services financiers: crédits d'investissements grâce au Fonds d'Appui aux Initiatives Rural (FAIR), crédits express, crédits de soudure, caisses de solidarité;
- Un résultat positif moyen sur l'ensemble des mutuelles, et un taux de remboursement moyen de 98%;

3. Le développement d'un réseau de SFD endogène (4/5)

Des limites internes

- Les ressources essentiellement constituées de l'épargne des membres, ne permettent pas de financer des crédits à moyen ou long terme;
- La nécessité de compétences nouvelles allant dans le sens de la professionnalisation du secteur;
- Elles peuvent juste financer des crédits de courte durée;
- Des initiatives sont en cours pour tester le financement de l'investissement (le FAIR expérimental).

3. Le développement d'un réseau de SFD endogène (5/5)

Des limites externes

- Depuis 2005, l'environnement institutionnel de la micro finance subit des réformes: le nombre croissant d'initiatives amène l'organisme superviseur à durcir la réglementation;
- Les nouvelles exigences en terme de sécurisation (construction) et de professionnalisme (équipements, formations, ressources humaines) ralentissent le maillage du réseau de la FONGS;
- Les 34 mutuelles en cours de constitution sont soumises à plus de rigueur, et mettent du temps dans ce processus.

Merci de votre attention !